

2. Ce premier recensement fut fait par Cyrinus, gouverneur de Syrie.

3. Et tous allaient se faire enregistrer, chacun dans sa ville.

4. Joseph aussi monta de Nazareth, ville de Galilée, en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David,

5. pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était enceinte.

2. Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino.

3. Et ibant omnes, ut profiterentur singuli in suam civitatem.

4. Ascendit autem et Joseph a Galilæa, de civitate Nazareth, in Judæam, in civitatem David, quæ vocatur Bethlehém, eo quod esset de domo et familia David,

5. ut profiteretur cum Maria, desponsata sibi uxore prægnante.

L'inscription de Lyon (Boissieu, *Inscript. antiques de Lyon*, p. 138) atteste que le recensement se fit au moins dans les Gaules. Pour la Palestine, Joseph, *Ant.*, xvii, 2, 4, fait allusion à un recensement exécuté sous Hérode. Enfin les recherches de J.-B. de Rossi, *Piante iconogr. e prospettive di Roma*, Rome, 1879, p. 25, ont établi qu'Auguste, outre le recensement des citoyens romains, avait aussi fait dresser des plans topographiques et des cartes de tout le monde romain, dont le résultat fut le célèbre « orbis pictus », placé sous les portiques de Polla, au Champ de Mars. Les opérations de mesurage qu'avait demandées ce grand travail avaient été à peu près achevées en l'an 747 de Rome, c.-à-d. vers l'époque de la naissance de Notre-Seigneur. Tout cela rend de plus en plus admissible le fait qu'à cette époque se terminèrent les autres opérations accessoires des mesures et du dénombrement des habitants, même dans les royaumes voisins des provinces romaines, dont on préparait ainsi lentement l'annexion à l'« orbis romanus ». Si nous considérons maintenant ce que fut en 746, d'après le monument d'Ancyre, qui contient le testament d'Auguste, qu'eut lieu le second recensement des citoyens romains, on en conclura aisément que ce second recensement fut en quelque sorte un épisode particulier de l'opération plus générale qui était déjà commencée, qui atteignit son point culminant à Rome en 747, mais dut se prolonger quelque temps encore dans les provinces. » Marucchi, dans le *Dict. de la Bible* de M. Vigouroux, au mot Cyrinus. — *Hæc descriptio prima...* L'évangéliste passe maintenant au rôle spécial de Cyrinus dans ce recensement. La leçon la plus communément admise aujourd'hui par les critiques est : ἀπὸ τῆς ἀπογραφῆς πρώτης ἐγένετο... ; Ce fut là le premier recensement qui fut fait... — *A præside...* Cyrino. D'après le texte original : Tandis que Quirinus (Κυρήνιος, qu'on lit dans la plupart des manuscrits, est la transcription grecque du nom latin Quirinus; la Vulgate a suivi la leçon Κυρεῖνου) gouvernait (ἡγεμονεύοντος) la Syrie. Sur ce personnage, qui jouissait alors d'une certaine célébrité, voyez Tacite, *Ann.*, II, 30, 4; III, 22, 1 et 23, 1; Suétone, *Tib.*, 49, etc. Saint Luc suppose qu'il opéra deux recensements dans la province de Syrie, et par conséquent en Palestine. Le second est, en effet, mentionné au livre des Actes, v,

37, et par Joseph (Ant., xviii, 1, 1; II, 1; Bell. Jud., VII, 8, 1, etc.); il eut lieu en 759, environ douze ans après celui dont il est question ici même. On a nié de nos jours, pour attaquer la véacité du récit évangélique, que Quirinus ait exercé deux fois de suite les fonctions de légat en Syrie; mais il a été démontré dans ces dernières années, grâce à des inscriptions datant du règne d'Auguste, que tel fut réellement le cas, et sa première légation eut lieu en 750 ou 751 de Rome, vers l'époque de la naissance de Jésus-Christ, et dura deux ans. Voyez F. Vigouroux, l. c. « On ne peut admettre qu'un écrivain contemporain, et aussi bien renseigné que saint Luc, ait pu se tromper à propos d'un fait de ce genre. » — *Ant.*, (vers. 8). Exécution du décret d'Auguste en Palestine. En effet, l'adjectif omnes ne désigne pas l'ensemble des citoyens de l'empire romain, mais seulement les Juifs domiciliés sur le territoire sacré. En conformité avec leurs anciennes coutumes, ils venaient se faire inscrire dans la ville d'où leur famille était originaire, et non au lieu de leur domicile actuel, ainsi que cela se passait pour les autres contrées impériales. Dieu se servit de cette circonstance tout humaine, du décret d'un empereur romain, pour accomplir ses anciens oracles. Cf. Mich. v, 2 et ss.; Matth. II, 5.

4-5. Joseph et Marie vont à Bethléem pour se faire inscrire. — *Ascendit*: pour aller dans le massif des montagnes de Judée. — *In civitatem...* La petite ville de Bethléem (voyez Matth. II, 1 et la note) était, en effet, la patrie du roi David. Cf. I Reg. xvii, 12 et ss. — *Eo quod esset*. Motif pour lequel Joseph vint se faire enregistrer à Bethléem. Cf. Matth. I, 16. — *De domo et familia*. Expressions à peu près synonymes en cet endroit. Le sens de la seconde est plus général; elle marque la division des tribus en familles. A leur tour les familles étaient partagées en maisons. — On ne saurait dire avec certitude si les mots *cum Maria* dépendent du verbe *profiteretur* ou de « ascendit ». La première des deux connexions semble la plus naturelle. Y avait-il obligation pour Marie de se faire inscrire avec son saint époux? La chose est possible, mais pas absolument sûre. Ce que l'on sait, c'est que « les femmes étaient soumises à la capitulation comme les hommes, ainsi que le prouvent les Pandectes, qui citent spécialement l'exemple de la province de Syrie ». F. Vigouroux, le *N. T. et les découvertes archéol.*, p. 109. — *Desponsata*

6. Factum est autem, cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret.

7. Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinauit eum in præsepio, quia non erat eis locus in diversorio.

8. Et pastores erant in regione eadem vigilantes, et custodientes vigilias noctis super gregem suum.

9. Et ecce angelus Domini stetit iuxta illos, et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno.

10. Et dixit illis angelus : Nolite timere; ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo :

6. Or il arriva, pendant qu'ils étaient là, que les jours où elle devait enfanter furent accomplis.

7. Et elle enfanta son fils premier-né; et elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

8. Et il y avait, dans la même contrée, des bergers qui passaient les veilles de la nuit à la garde de leur troupeau.

9. Et voici qu'un ange du Seigneur leur apparut, et qu'une lumière divine resplendit autour d'eux; et ils furent saisis d'une grande crainte.

10. Et l'ange leur dit : Ne craignez point; car voici que je vous annonce une grande joie qui sera pour tout le peuple :

sbti. Le mot *γενναί* (Vulgate, *uxore*) est omis dans la plupart des manuscrits; mais il en est qui le citent; les versions syrienne et éthiopienne l'ont aussi. Il est très vraisemblablement authentique.

6-7. Le Messie naît à Bethléem. — *Factum est...* Le vers. 6 sert de transition à ce grand événement, qui est raconté, comme l'Incarnation,



Naissance de l'enfant Jésus.
(D'après une pierre gravée.)

avec une admirable simplicité. — *Primogenitum* (vers. 7). Voyez Matth. 1, 25 et le commentaire. En soi cette expression n'affirme qu'une chose, à savoir, qu'il s'agit d'un premier enfant. Elle ne dit pas qu'il y en eut d'autres, et nous savons par ailleurs que Marie demeura toujours vierge. — *Pannis... involvit*. Le Fils de Dieu est traité comme un enfant ordinaire. Ce trait prouve que Marie le mit au monde sans douleurs, puisqu'elle put s'occuper elle-même du nouveau-né. — *In præsepio*. Grec : *ἐν φάτρῃ*, dans une mangeoire, une crèche. D'où il suit que Marie et Joseph, n'ayant pu trouver de place ailleurs, s'étaient

retrés dans une étable. D'après une tradition qui remonte jusqu'à saint Justin (c. *Tryph.*, 78), cette étable était située dans une grotte. Origène raconte (c. *Cels.*, 1, 51) qu'on voyait de son temps la grotte et la crèche. Voilà de quelle manière le Fils de Dieu fait son entrée dans le monde. — *Quia non erat...* Détail vraiment pathétique. Le recensement avait amené beaucoup de monde à Bethléem, et le *κατάλυμα* (Vulg., *diversorio*), c.-à-d., le khan ou caravansérail, était rempli lorsque Joseph et Marie se présentèrent. — La date exacte de la naissance du Christ est incertaine, soit pour l'année, soit aussi pour le mois et le jour. On admet assez communément aujourd'hui qu'Hérode le Grand mourut l'an 750 de Rome, environ quatre ans avant notre ère; or, il survécut au moins de quelques mois à la naissance de Jésus-Christ.

2° Adoration des bergers. II, 8-20.

8-14. Ils sont avertis par les anges de la naissance du Messie. — *Pastores*. David, le premier ancêtre royal de Jésus, avait autrefois exercé au même endroit les humbles fonctions de pasteur. Cf. I Reg. xvi, 11, etc. — *Vigilantes*. Grec : *ἀγρουλοῦντες*. A la lettre : faisant des champs (*ἀγρός*) leur *ἀλή* ou « atrium »; passant leur vie en plein air. Comme il vient d'être dit, la date du 25 décembre pour la nativité du Sauveur n'a rien de certain; mais, dans le cas où elle serait exacte, la saison pouvait être douce et tempérée, ainsi qu'il arrive parfois en Judée à cette époque de l'année. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les bergers fussent alors dans les champs avec leurs troupeaux, même pendant la nuit. — *Et ecce* (vers. 9) relève le caractère soudain de l'apparition. — *Angelus*. *ἄγγελος* sans article : un ange. Suivant quelques auteurs, Gabriel, l'ange de l'Incarnation. — *Claritas Dei* (*δόξα Κυρίου*). C.-à-d., « l'éclat qui est un signe de la présence de Dieu ou des êtres célestes. » — *Timuerunt*. Comme autrefois Zacharie (l. 12) et plus tard ses voisins (I, 65). — *Angelizare* (vers. 10).

11. quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David.

12. Et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.

13. Et subito facta est cum angelo multitudo militiæ cælestis, laudantium Deum, et dicentium :

14. Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

15. Et factum est, ut discesserunt ab eis angeli in cælum, pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum

11. c'est qu'il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur.

12. Et vous le reconnaîtrez à ce signe : vous trouverez un enfant enveloppé de langes, et couché dans une crèche.

13. Au même instant, il se joignit à l'ange une troupe de l'armée céleste, louant Dieu, et disant :

14. Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté.

15. Et il arriva que, lorsque les anges les eurent quittés pour retourner dans le ciel, les bergers se disaient l'un à l'autre : Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce

Sur cette expression, voyez I, 19 et les notes. Jamais elle n'avait été plus vraie qu'en cet instant. — *Omni populo* : le peuple juif, auquel appartenait les bergers. — *Quia natus est...* (vers. 11). L'objet même de la bonne nouvelle, et allusion probable à Is. ix, 4 et s. — *Salvator*. Le nouveau-né réalisera pleinement son nom de Jésus. Voyez I, 31 et Matth. I, 21. — *Christus Dominus*. Ce que sera ce Sauveur : le Messie-Dieu. Sur le premier de ces deux noms, voyez Matth. I, 1 et la note; le second désigne le Seigneur par excellence, c.-à-d., Dieu lui-même. Nulle part ailleurs on ne les trouve associés dans le Nouveau Testament. — Les mots *in civitate David* achevèrent de manifester aux pasteurs que le Sauveur qui venait de naître était le Messie, fils de David, si impatientement attendu. Cf. Mich. v, 2; Matth. II, 5-6. — *Et hoc... signum* (vers. 12). Signe destiné soit à leur faire reconnaître le nouveau-né, soit à servir de garantie aux promesses de l'ange. Cf. vers. 17. — *Infantem* (βρέφος, un tout petit enfant) *in præsepio*. Étranges marques d'un Messie rédempteur. — *Facta... cum angelo* (vers. 13). C.-à-d., s'associa, se joignit à l'ange. — *Multitudo militiæ...* Un grand nombre d'autres esprits célestes. « Milice des cieux » est une expression calquée sur l'hébreu *'bd' hassâmâim*. Cf. III Reg. xxii, 19; Ps. cii, 21, etc. — *Dicentium* : *Gloria...* (vers. 14). Hymne très court, mais complet en son genre, qui exprime les magnifiques résultats de la naissance du Christ : elle glorifie Dieu dans son divin séjour; elle apporte la paix et le bonheur aux hommes. Il se compose de deux membres, contenant chacun trois expressions principales qui se correspondent l'une à l'autre : « gloria » va de pair avec « pax », « in altissimis » avec « in terra », « Deo » avec « hominibus... voluntatis ». — *In altissimis* : les hauteurs les plus élevées du ciel, où Dieu est censé résider. — *Pax*. La paix messianique, d'après toute l'étendue de cette expression. Cf. Ps. lxxi, 3; Is. vi, 6, etc. « Les Pères et les anciens exégètes font volontiers remarquer qu'Auguste fit fermer le temple de Janus; c'est pendant ce temps de paix que naquit le Prince de

la paix. » — *Bonæ voluntatis*. Le substantif grec εὐδοξία, qui correspond à ces deux mots latins, a vraiment ici la signification de bon plaisir, faveur, bonne volonté. Il équivaut à l'hébreu רצון (cf. Ps. v, 13, etc.). Comme c'est du bon plaisir divin qu'il est question, les hommes de bonne volonté sont ceux qui ont plu au Seigneur et qui ont mérité d'avoir part aux grâces de la rédemption. Un certain nombre de commentateurs, s'appuyant sur d'assez nombreux manuscrits, sur le syriaque, l'arménien, l'éthiopien et divers Pères, adoptent de préférence la variante εὐδοξία (le nominatif et non le génitif); ce qui donnerait au cantique trois membres au lieu de deux : 1° Gloire à Dieu...; 2° pax sur la terre; 3° bonne volonté (ou faveur divine) aux hommes. Mais, sans compter que le troisième membre ne ferait guère que répéter le second, la leçon εὐδοξία, est beaucoup mieux garantie.

15-20. Les bergers à la crèche. — *Transeamus*. Le verbe διερχεσθα est une des expres-



Les bergers à la crèche.
(Ancien bas-relief.)

sions favorites de saint Luc; on la trouve environ trente fois dans ses deux livres, moins de dix fois dans le reste du Nouveau Testament. — *Hoc verbum*. Hébraïsme : cette chose. Cf. I, 37. De même au vers. 19. — *Quod Dominus...* Dans les paroles de l'ange, ils voient à bon droit une révélation provenant de Dieu lui-même. —

qui est arrivé, ce que le Seigneur nous a fait connaître.

16. Et ils y allèrent en grande hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche.

17. Et en le voyant, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avait été dit au sujet de cet enfant.

18. Et tous ceux qui l'entendirent admirèrent ce qui leur avait été raconté par les bergers.

19. Or Marie conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur.

20. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, selon ce qu'il leur avait été dit.

21. Le huitième jour, auquel l'enfant devait être circoncis, étant arrivé, on lui donna le nom de Jésus, que l'ange avait indiqué avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.

22. Quand les jours de la purification de Marie furent accomplis, selon la loi

quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.

16. Et venerunt festinantes, et inveniunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in præsepio.

17. Videntes autem, cognoverunt de verbo quod dictum erat illis de puero hoc.

18. Et omnes qui audierunt mirati sunt, et de his quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos.

19. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferebat in corde suo.

20. Et reversi sunt pastores glorificantes et laudantes Deum, in omnibus quæ audierant et viderant, sicut dictum est ad illos.

21. Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur.

22. Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi,

Inveniunt (vers. 16). Le verbe composé *ἀνευρέω* suppose des recherches préliminaires. — *Cognoverunt*... C.-à-d. qu'ils reconnurent la parfaite vérité des paroles de l'ange. La Vulgate a traduit le verbe grec *ἐγνώρισαν* comme s'il était intransitif, ce qui a lieu d'ordinaire dans les LXX et le Nouveau Testament; mais il est mieux de le traiter ici comme s'il était transitif : Ils firent connaître. Le contexte (*omnes qui audierunt*..., vers. 18) semble l'exiger, car il montre que les bergers avaient communiqué la bonne nouvelle à beaucoup de personnes. Dans ce cas, les vers. 17 et 18 contiennent la mention anticipée de ce que firent les pasteurs au sortir de l'étable. — *Maria autem*... (vers. 19). Admirable réflexion, qui nous fait lire au plus intime du cœur de Marie. — *Conferebat*... Elle comparait ce qu'elle voyait et entendait avec les révélations antérieures qu'elle avait reçues, et elle adorait les merveilles du plan divin. — *Audierant et viderant* (vers. 20). Ces mots contiennent le résumé des douces expériences que les bergers avaient faites dans l'étable.

3° La circoncision de Jésus. II, 21.

21. Jésus reçoit son nom sacré. — Dans ce court récit on trouve plusieurs des expressions caractéristiques de saint Luc : *καί, ἔτε, πλήσσειν, συλλαβάνειν*. — *Ut circumcideretur*. « Né sous la loi » (Gal. iv, 4) et venu au monde « dans la ressemblance de la chair coupable » (Rom. viii, 3), Jésus se soumet en tout à la loi, même quand elle est dure et humiliante. Cf. Phil. ii, 7; Hebr. ii, 17. Grand contraste avec la circoncision du précurseur : « Ici il n'y a pas de réunion de famille, pas de voisins ni de parents qui se réjouissent; Joseph et Marie sont étrangers dans une petite ville éloi-

gnée de leur pays. » — *Vocatum est*... Le narrateur glisse sur le fait de la circoncision et passe aussitôt à l'imposition du nom, qui était l'essentiel pour ses lecteurs. Nom admirable, qui exprime à lui seul toutes les vues miséricordieuses du Seigneur envers l'humanité si malheureuse.

SECTION III. — L'ENFANCE ET LA VIE CACHÉE DU CHRIST. II, 22-62.

1° La purification de Marie et la présentation de Jésus. II, 22-40.

Dans l'histoire de la sainte enfance, ce double épisode dut précéder la visite des Mages. En effet, d'une part, saint Matthieu, II, 14, suppose que la fuite en Égypte eut lieu immédiatement après cette visite, et, d'autre part, saint Luc affirme expressément ici même, vers. 22, que Marie se présenta au temple au temps légal. On eût exposé Jésus à de grands périls, en le conduisant à Jérusalem après qu'Hérode avait formé contre lui de si noirs projets; d'un autre côté, il n'est pas vraisemblable que tous les événements racontés Matth. II, 1-21, se soient passés dans l'intervalle de quarante jours. L'ordre le plus naturel des faits est donc le suivant : la nativité, la circoncision, la présentation, la visite des Mages, la fuite et le séjour en Égypte, le retour à Nazareth. Voyez notre grand commentaire sur saint Luc, pp. 81 et 82.

22-24. La sainte famille se rend à Jérusalem, pour accomplir deux prescriptions de la loi. — *Purgationis ejus*. C.-à-d. de Marie, d'après la suite du récit. Le texte grec le plus accrédité porte : *αὐτῆς*, « eorum ». La leçon *αὐτῆς*, suivie par la Vulgate, est sans doute une correction. La loi de la purification n'atteignant que

tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino,

23. sicut scriptum est in lege Domini: Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur;

24. et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum.

25. Et ecce homo erat in Jerusalem, cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus sanctus erat in eo.

26. Et responsum acceperat a Spiritu sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini.

27. Et venit in spiritu in templum.

de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur,

23. selon qu'il est prescrit dans la loi du Seigneur: Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur;

24. et pour offrir en sacrifice, selon qu'il est prescrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles, ou deux petits de colombes.

25. Et voici qu'il y avait à Jérusalem un homme appelé Siméon, et cet homme était juste et craignant Dieu, et il attendait la consolation d'Israël, et l'Esprit-Saint était en lui.

26. Et il lui avait été révélé par l'Esprit-Saint qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ du Seigneur.

27. Il vint au temple, poussé par l'Es-

la mère et non l'enfant, l'emploi du pluriel présenté une véritable obscurité, et il n'est pas étonnant qu'on l'ait modifié. Le sens serait, d'après quelques auteurs: la purification des Juifs, c.-à-d., en usage chez eux. Mieux, d'après d'autres: la purification de Marie et de Joseph. Non que Joseph dût subir cette cérémonie, mais l'évangéliste va dire aussitôt que les parents de Jésus portèrent l'enfant à Jérusalem; nous avons donc plus probablement ici le pluriel dit d'attraction. — *Secundum legem...* Cf. Lev. xii, 1-8. Une mère était légalement impure pendant sept jours après la naissance d'un fils; elle devait ensuite demeurer encore chez elle durant trente-trois jours; puis, le quarantième jour, elle faisait son offrande à Jérusalem. Cf. vers. 24. — *Tulerunt* (ἐνήγαγον, « une des expressions favorites de saint Luc ») *illum*. De Marie le récit passe tout à coup à Jésus et à un autre précepte de la loi. — *Sicut scriptum...* (vers. 23). Dans cette citation faite librement, saint Luc combine les vers. 2 et 12 du chap. xiii de l'Exode. — *Adaperiens...* Locution hébraïque qui désigne simplement le premier-né. — *Sanctum Domino*. C.-à-d., consacré à Jéhovah. Primitivement, les fonctions sacerdotales avaient été réservées à tous les premiers-nés mâles d'Israël. Cf. Ex. xiii, 2; Num. xviii, 15-16. Puis ces fonctions ayant été confiées exclusivement à la tribu de Lévi, Dieu se contenta d'imposer aux premiers-nés le payement, fait une fois pour toutes, de cinq sicles (à 2 fr. 85 = 14 fr. 25) comme prix de leur rachat, pour montrer qu'il conservait sur eux tous ses droits. Cf. Num. iii, 12; viii, 16. — *Et ut darent...* (vers. 24). De nouveau, la narration revient à Marie, car c'est pour elle, et non pour son fils, que devait être offert le sacrifice qui va être marqué. — *In lege...* Cf. Lev. xii, 6, 8. « C'est un trait caractéristique de notre récit, dit un récent commentateur, que cette insistance qu'il met à constater la stricte observation de tous les rites » par la sainte famille. — *Par turturum aut...* Saint Luc ne mentionne que l'offrande des pauvres, parce que c'est elle qui fut offerte par

Marie. Celle des riches consistait en un agneau et une colombe. On ne trouve la tourterelle en Palestine que du printemps à l'automne; les pigeons sauvages y demeurent en permanence.

25-35. Simeon et le Nunc dimittis. Premier épisode à rattacher au mystère de la présentation de Jésus. Dieu a soin d'honorer son Fils au moment même où il s'humble le plus. Simeon est d'abord caractérisé en peu de mots, vers. 25; les vers. 26-28 expliquent comment il se trouvait alors au temple et la manière dont il reconnut l'Enfant-Jésus; son cantique est ensuite cité, vers. 29-32; enfin, les vers. 33-35 contiennent la prophétie remarquable qu'il fit au sujet de Jésus et de Marie. On voit, par ces détails, l'importance que saint Luc attachait à cet épisode. — *Simeon*. Nom alors très commun chez les Juifs. Rien ne prouve que Simeon fût prêtre, comme on l'a parfois affirmé. — *Justus*. Saint sous le rapport légal, comme Zacharie et Élisabeth. Cf. i, 6. — *Timoratus* (εὐλαβής, mot propre au troisième évangile). C.-à-d., consciencieux en tout ce qui regarde les choses de la religion. — *Consolationem Israel*. Les Juifs nommaient ainsi le bonheur que le Messie devait leur apporter après leurs nombreuses souffrances. Cf. Is. xl, 1, etc. Les rabbins appelaient le Messie le Consolateur par excellence. — *Spiritus...* *in eo*. D'après le grec, « in eum » à l'accusatif; ce qui marque comme un mouvement perpétuel de l'Esprit de Dieu vers le saint vieillard. — *Responsum acceperat...* (vers. 26). Le grec *χρηματισθεσθαι* désigne toujours une révélation divine. Cf. Matth. ii, 12, etc. — *Visurum... mortem*. Hébraïsme: voir, dans le sens d'expérimenter. — *Christum Domini*. Celui que Dieu avait prédestiné à être le Messie. Cf. Ps. ii, 2; Matth. i, 1 et les notes, etc. — *Venit...* (vers. 27). Réalisation de cette aimable promesse de l'Esprit-Saint. *In Spiritu*: sous l'influence de ce divin Esprit. — *In templum*. D'après l'ensemble de la narration, dans la cour des femmes, où avaient lieu les cérémonies de la purification. — *Parentes ejus*. L'évangéliste se sert de cette

prit de Dieu. Et comme les parents de l'enfant Jésus l'apportaient, afin d'accomplir pour lui ce que la loi ordonnait,

28. il le prit entre ses bras, et bénit Dieu, et dit :

29. Maintenant, Seigneur, vous laissez votre serviteur s'en aller en paix, selon votre parole,

30. puisque mes yeux ont vu le salut qui vient de vous,

31. que vous avez préparé à la face de tous les peuples :

32. lumière pour éclairer les nations, et gloire d'Israël votre peuple.

33. Son père et sa mère étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui.

34. Et Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : Voici que cet enfant est établi pour la ruine et pour la résurrection d'un

Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo,

28. et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit :

29. Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace,

30. quia viderunt oculi mei salutare tuum,

31. quod parasti ante faciem omnium populorum :

32. lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.

33. Et erat pater ejus et mater mirantes super his, quæ dicebantur de illo.

34. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam, et in resurrectionem

expression dans un sens large et général en ce qui concerne saint Joseph ; c'est une formule d'abréviation qui ne pouvait se prêter à une fausse interprétation, après ce qui a été dit si clairement I, 35, et II, 5. — *Et ipse* (vers. 28). Le pronom est accentué : lui aussi, comme Marie et Joseph, il prit le divin enfant dans ses bras, le reconnaissant comme le libérateur d'Israël. — *Et dixit*. Le « Nunc dimittis », versets 29-32. Très pieux et très beau cantique de louanges. Il se divise en deux strophes ou parties : ce que l'apparition du Christ a été pour Siméon, vers. 29-30 ; ce qu'elle sera pour le monde entier, vers. 31-32. — *Nunc* (adverbe mis en tête de la phrase d'une manière très emphatique) *dimittis*. Ἀπολύεις : à la lettre, tu délies ; puis : tu délivres (par la mort). Cf. Tob. III, 6 et II Mach. VII, 9, dans le texte grec. « Siméon se représente comme un serviteur ou une sentinelle qu'on relève de son poste de garde. » — *Servum...* *Domine*. Δούλον, δεσπότην, l'esclave et le maître ; deux expressions corrélatives. — *In pace*. Dans la paix et le bonheur que lui procurait la réalisation complète de ses espérances : *quia...* (vers. 30). « Jusqu'à ce que cet enfant soit un homme, un libérateur, il se passera encore bien des années. Le vieillard ne les verra pas ; mais il se résigne avec joie à partir, maintenant qu'il sait que le salut promis (*salutare tuum*) est assuré. » — *Quod...* *ante faciem...* Dieu a mis son Christ sous les yeux de tous, l'a rendu parfaitement visible. — *Omnium populorum*. Tous les hommes sans exception, les païens et les Juifs, comme le dira le verset suivant, pourront profiter de la rédemption apportée par le Messie. C'est là l'universalité du salut si fréquemment annoncée par les prophètes (cf. Is. II, 2 et ss. ; ix, 24-25 ; xi, 10 ; xlii, 6 ; Ez. xvi, 61 ; Am. ix, 12 ; Mich. iv, 1 et ss., etc.), et qui forme une des pensées dominantes du troisième évangile (voyez l'Introd., p. 287, 4^e). — Cette idée, exprimée d'abord en

termes généraux, est maintenant analysée et expliquée : *lumen ad revelationem...* Les païens avaient surtout besoin de lumière ; le Messie devait la leur apporter. Cf. I, 78 ; Joan. VIII, 12, etc. D'autre part, il devait procurer une grande gloire aux Juifs (*et gloriam...*), parce qu'il était sorti de leurs rangs, qu'il leur avait été promis d'une manière spéciale, et qu'ils avaient les premiers le droit d'être rachetés par lui. Cf. Is. XLVI, 12 ; Rom. ix, 4-5, etc. — *Erat...* *mirantes* (vers 33). Même irrégularité de construction dans le grec : ἦν... θαυμάζοντες. En mettant le verbe auxiliaire au singulier, l'écrivain ne pensait peut-être qu'à la première partie du sujet (*pater ejus*). Voyez Matth. xvii, 33, et xxii, 40, où l'on trouve des cas analogues. L'étonnement de Joseph et de Marie n'a rien que de naturel : bien qu'ils connussent la nature et le rôle de l'Enfant Jésus, ils ne pouvaient voir sans admiration que Siméon connût si bien son rôle futur (*super his quæ...*). Quant au nom de père donné à saint Joseph, il est employé, comme plus haut celui de « parents », d'une manière conforme aux apparences extérieures et à la croyance populaire. La variante Ἰωσήφ, qu'on lit en divers manuscrits et versions, est certainement une correction tardive, faite par des hommes que cette expression avait choqués. — *Benedixit...* (vers. 34). C.-à-d. : il les félicita ; « beatos illos dixit ». — *Ad Mariam...* Il s'adresse spécialement à la mère de Jésus, parce que l'oracle qui suit la concernait en grande partie. Dans son cantique, Siméon avait chanté les biens apportés à l'humanité par le Messie ; ici, il contemple l'opposition que lui feront les hommes, la ruine qui en résultera pour les coupables, et la douleur que ressentira sa mère par contre-coup. — *In ruinam*. Grec : εἰς πτώσιν, pour la chute. Chute morale, qui produit la ruine éternelle. Comp. Is. VIII, 14, où on lit une prédiction analogue. En effet, l'avènement du Messie « implique néces-

multorum in Israel, et in signum cui contradicetur,

35. et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

36. Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser; hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua.

37. Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor; quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die.

38. Et hæc, ipsa hora superveniens, confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israel.

39. Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam, in civitatem suam Nazareth.

grand nombre en Israël, et comme un signe qui excitera la contradiction,

35. et, à vous-même, un glaive vous percera l'âme, afin que les pensées de cœurs nombreux soient dévoilées.

36. Il y avait aussi une prophétesse, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser; elle était très avancée en âge, et elle avait vécu sept ans avec son mari depuis sa virginité.

37. Elle était veuve alors, et âgée de quatre-vingt-quatre ans; elle ne s'éloignait pas du temple, servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et les prières.

38. Elle aussi, étant survenue à cette même heure, elle louait le Seigneur, et parlait de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

39. Après qu'ils eurent tout accompli selon la loi du Seigneur, ils retournèrent en Gallée, à Nazareth, leur ville.

saiement une crise, une séparation ou un jugement. Quelques-uns reçoivent volontiers la lumière; d'autres, comme dit saint Jean, III, 19, préfèrent les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres sont mauvaises, et ils sont condamnés par leur propre conduite... La chute d'un certain nombre est donc le résultat inévitable de la manifestation du Christ; néanmoins le but direct de cette manifestation n'est pas la ruine, mais la résurrection et le salut. » Cf. Matth. XXI, 14; Joan. III, 16 et ss.; Rom. XI, 11-12, etc. — *In resurrectionem*... Le côté consolant du rôle du Messie. Le substantif grec ἀνάστασις n'est d'ordinaire employé dans le Nouveau Testament que pour désigner la résurrection des morts; ici, il est pris au figuré, comme πῶσις, et il marque le passage de la mort morale produite par le péché à la vie de la grâce. — *In Israël*. Dans le reste du monde aussi; mais d'abord et particulièrement pour Israël, le peuple du Messie. — *In signum*. C.-à-d., un phénomène visible à tous les yeux, et servant à manifester quelque autre chose. Cf. XI, 30. Jésus était un signe de rédemption et de salut. — *Cui contradicetur*. Grec: ἀντιδεδιγμένον. Le participe présent exprime fort bien la continuité de l'opposition faite au Messie. La contradiction commença avec Hérode, quelques semaines après la naissance de Jésus (Matth. II, 13 et ss.); elle arriva à son apogée au Calvaire. Nous la voyons éclater tout du long de l'évangile. — *Et (καὶ δὲ, « et etiam ») tuam*... (vers. 35). Siméon interpelle directement Marie, pour lui prédire la part personnelle qu'elle aura aux souffrances de son Fils. — *Animam*: le centre des émotions et des affections. — *Gladius*. Le mot *σπάτα* désigne une longue et large épée, par opposition à la *μάχαρα*, qui était plus petite. Symbole de douleur extrêmement violente. — *Ut revelentur*... Résultat inévitable de ce qui vient d'être dit depuis les mots

« Ecce positus... ». Le Messie une fois venu, il n'est pas possible aux hommes qui le connaissent de demeurer neutres à son égard; ils doivent prendre parti pour ou contre lui, ce qui met à nu leurs pensées les plus secrètes. L'incident relatif à Siméon se termine brusquement ici.

36-38. Anne la prophétesse. Second épisode rattaché au mystère de la Présentation. — *Anna*. Elle est assez longuement caractérisée; on voit que l'évangéliste avait eu sur elle des renseignements complets. — *Prophetissa*. On la désignait habituellement ainsi, à cause des révélations qu'elle avait reçues de Dieu. — *Vixerat cum viro*... Elle avait été mariée, mais elle était devenue veuve après sept années de mariage: c'est le sens des mots *annis... a virginitate*. — *Vidua usque*... (vers. 37). Ce qui ferait, selon quelques auteurs, quatre-vingt-quatre ans de veuvage, de sorte qu'Anne aurait eu alors plus de cent ans. Mais il est probable que le chiffre quatre-vingt-quatre désigne simplement son âge actuel. — *Non discedebat*... Non pas qu'elle eût sa résidence dans les bâtiments secondaires du temple; c'est une manière de dire qu'elle passait une partie de ses journées dans l'édifice sacré. — *Jejuniis*. Forme de pénitence toujours et partout chère à la piété. Cf. V, 33; XVII, 12. — *Superveniens* (vers. 38). Sans doute aussi sous l'impulsion de l'Esprit-Saint. — *Confitebatur*. D'après le grec (ἀνταπολογέτρο), elle s'associait à l'action de grâces de Siméon. — *Loquebatur*. Autre imparfait de la durée et de la répétition. La cérémonie accomplie, Anne aimait à parler sans fin du Messie à tous ceux qui l'attendaient alors. — *Redemptionem Israel*. D'après la meilleure leçon du grec: la rédemption de Jérusalem. C'est la même pensée, la capitale représentant tout le pays.

39-40. Retour de la sainte Famille à Nazareth. — *Civitatem suam*. Nazareth est ainsi nommée parce qu'elle était la résidence de Marie

40. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui.

41. Ses parents allaient tous les ans à Jérusalem, au jour solennel de la Pâque.

42. Et lorsqu'il fut âgé de douze ans; ils montèrent à Jérusalem, selon la coutume de la fête;

43. puis, les jours de la fête étant passés, lorsqu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus resta à Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent pas.

44. Et pensant qu'il était avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, et ils le cherchaient parmi leurs parents et leurs connaissances.

45. Mais ne le trouvant pas, ils revinrent à Jérusalem, en le cherchant.

40. Puer autem crescebat, et confortabatur, plenus sapientia; et gratia Dei erat in illo.

41. Et ibant parentes ejus per omnes annos in Jerusalem, in die solemnium Paschæ.

42. Et cum factus esset annorum duodecim, ascendit illis Jerosolymam secundum consuetudinem diei festi,

43. consummatisque diebus, cum redirent, remansit puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt parentes ejus.

44. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant eum inter cognatos et notos.

45. Et non invenientes, regressi sunt in Jerusalem, requirentes eum.

et de Joseph. Cf. vers. 4; 1, 26, 56. Saint Luc omet volontairement ici plusieurs détails importants, car il résulte du récit de saint Matthieu, II, 1-23, qu'après la Purification les saints époux revinrent à Bethléem avec l'enfant Jésus, y reçurent la visite des mages et durent se réfugier en Égypte, où ils restèrent jusqu'à la mort d'Hérode. Vouant passer ces incidents sous silence, notre évangéliste va droit au résultat final, le séjour à Nazareth, qu'il rattache immédiatement au double mystère de la Purification et de la Présentation. Chacun des deux historiens de la sainte Enfance suit son but comme de coutume : saint Matthieu insiste sur l'accomplissement de plusieurs oracles de l'Ancien Testament par le Messie; saint Luc nous montre en Jésus le Fils de l'homme soumis à la loi, etc. Les deux narrations sont identiques pour les trois faits principaux qui dominent tous les autres : la conception virginale de Jésus, sa naissance à Bethléem, sa vie cachée à Nazareth. Il n'y a pas entre eux la moindre contradiction, malgré les assertions contraires des rationalistes. — *Puer autem...* (vers. 40). Croissance merveilleuse du divin enfant. Tout ce que nous savons de lui depuis le retour d'Égypte, jusqu'à sa douzième année, est contenu dans cette ligne. Les vers. 51-52 résumant sa vie cachée de douze à trente ans. — *Crescebat*. La croissance corporelle. — *Confortabatur*. Le mot πνευματι (*spiritu*) est omis par de nombreux manuscrits, et rejeté par beaucoup de critiques, comme une interpolation. Si cette hypothèse est vraie, le verbe « confortabatur » se rapporterait aussi à la croissance physique de Jésus. — Sa croissance intellectuelle et morale : *plenus...* — *Sapientia*. « La sagesse dans le sens le plus relevé. » Ce mot et les suivants signifient donc que, dès le commencement, l'esprit de Jésus fut orné de toutes les connaissances, et que son âme reçut la plénitude de la grâce sanctifiante.

2° Jésus au milieu des docteurs. II, 41-50.

Cet épisode aussi met en relief la parfaite soumission de Jésus à la loi; il montre en même temps comment le Messie donna les premières preuves de sa sagesse divine.

41-45. Sa disparition pendant trois jours. — *Ibant*. Imparfait qui exprime une coutume. Sur le mot *parentes*, voyez la note du vers. 27. La loi mosaïque prescrivait à tous les Israélites trois pèlerinages annuels à Jérusalem, à l'occasion des fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles. La vie du peuple théocratique se concentrait alors autour de son temple. Cf. Ex. xxiii, 14-17; xxxiv, 23; Deut. xvi, 16, etc. Les femmes n'étaient pas astreintes à cette obligation; mais la piété de Marie lui faisait une règle d'accompagner son saint époux. — *Annorum duodecim* (vers. 42). C'est à cet âge que les Juifs tombaient sous les prescriptions de la loi, en ce qui concernait les fêtes, les jeûnes, etc. — *Ascenditibus...* Était-ce la première fois que Jésus allait à Jérusalem depuis sa présentation? Les interprètes sont partagés sur ce point. Sous le rapport purement exégétique, et d'après l'impression produite par le récit, il semble que saint Luc a vraiment voulu parler du premier pèlerinage du Sauveur. — *Consummatis...* *diebus* (vers. 43). Les sept jours que durait la fête (cf. Ex. xii, 15-16; Lev. xxiii, 6-8, etc.), ou du moins les deux premiers jours, après lesquels beaucoup de pèlerins s'en retournaient. — *Non cognoverunt...* parce que, pleins de confiance en Jésus, ses parents lui laissaient une grande liberté. — *Comitatu* (vers. 44). Συνοδία : compagnie de personnes voyageant ensemble, caravane. Les habitants d'une même localité, ou de plusieurs bourgs voisins, se groupaient d'ordinaire pour faire ensemble le voyage, soit à l'aller, soit au retour. — *Iter diei*. C'est le soir seulement, lorsqu'on s'arrêta pour camper, que Marie et Joseph s'aperçurent de l'absence de Jésus. — *Requirebant*. Ἀνεζητούν : verbe composé qui marque, surtout à l'imparfait, des recherches très actives.

46. Et factum est, post triduum inveniunt illum in templo, sedentem in medio doctorum, audientem illos et interrogantem eos.

47. Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia et responsis ejus.

48. Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.

49. Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse?

46. Et il arriva qu'après trois jours ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant.

47. Et tous ceux qui l'entendaient étaient ravis de sa sagesse et de ses réponses.

48. En le voyant, ils furent étonnés. Et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi as-tu agi ainsi avec nous? Voici que ton père et moi nous te cherchions, tout affligés.

49. Il leur dit : Pourquoi me cherchez-vous? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père?

— *Regressi sunt...* (vers. 45) : supposant que l'enfant était resté à Jérusalem.

46-50. Jésus retrouvé dans le temple. — *Post triduum*. On a compté ces trois jours de différentes manières. D'après la meilleure interprétation, le premier jour fut celui du départ; le second, celui du retour à Jérusalem; le troisième, celui du recouvrement. — *In templo*. Ἐν τῷ ἱερῷ : expression générale, qui désigne l'ensemble des bâtiments du temple, et non pas le sanctuaire proprement dit (*Att. archéol.*, pl. xcix, fig. 1, 2). D'après le Talmud, *Sanh.*, 88 b, sous les galeries qui entouraient les parvis sacrés, les rabbins enseignaient publiquement et familièrement les jours de fête. — *Sedentem in medio*... Jésus était probablement assis à terre, selon l'usage des disciples (cf. Act. xxii, 3); les rabbins s'asseyaient sur des bancs. — *Audientem... et interrogantem*... Il est à remarquer que le verbe écouter est placé le premier; c'est donc vraiment à la façon d'un disciple que Jésus était là et qu'il posait des



Jésus au milieu des docteurs. (Sculpture ancienne.)

questions aux docteurs. — *Stupebant* (vers. 47). Expression énergique; ἐξίσταντο ne l'est pas moins. Cf. VIII, 56; Act. II, 7, 12, etc. — *Super prudentia et...* C.-à-d., sur la sagesse de ses

réponses. Ils lui avaient donc posé à leur tour des questions. — *Videntes* (vers. 48) : à savoir, ses parents, auxquels le récit nous ramène. — *Admirati sunt*. Autre expression très forte dans le grec : ἐπελάγησαν, « obstupéerunt ». Cf. ix, 43; Act. xiii, 12. Jusqu'alors Jésus ne s'était jamais manifesté ainsi en public; de là l'étonnement de Marie et de Joseph. — *Fili, quid... etc?* « Les paroles de Marie sont l'expression naturelle des sentiments d'un cœur de mère, profondément peiné par la perte de son enfant, et joyeusement ému par son recouvrement soudain. » — *Pater tuus*... Voyez la note du vers. 27. — *Dolentes*. Ὀδυρόμενοι; marque une très vive angoisse. Cf. xvi, 24-25; Act. xx, 38, etc. « Le glaive a déjà commencé son œuvre. » — *Et ait...* (vers. 49). C'est la première parole de Jésus qui nous ait été conservée. En apparence, elle est empreinte d'une certaine sévérité; elle n'exprime cependant pas un reproche, mais la surprise de ce que Marie et Joseph n'ont pas compris immédiatement où ils devaient trouver Jésus. — *Quid est quod...?* Première partie de la réponse : il n'y avait pas de motif de le chercher. — *Nesciebatis...?* Deuxième partie de la réponse : raison pour laquelle il n'était pas nécessaire de chercher Jésus. Ils auraient pu comprendre, en réfléchissant sur ce qu'ils avaient de lui et de son origine. — *In his quæ Patris...* Dans le grec : ἐν τοῖς τοῦ πατρὸς μου. C.-à-d., d'après l'interprétation de la Vulgate et de la plupart des commentateurs : dans les affaires de mon Père. Comp. les expressions analogues : τὰ τοῦ θεοῦ, les affaires de Dieu (Matth. xvi, 25; Marc. viii, 38); τὰ τοῦ κυρίου, les affaires du Seigneur (I Cor. vii, 32, 44). D'autres traduisent : dans la maison de mon Père; ce qui est conforme soit à l'usage de cette locution chez les classiques, soit au contexte. Le premier sentiment nous paraît le meilleur; il donne certainement à la parole de Jésus une signification plus profonde, et plus naturelle dans la circonstance. Comp. Joan. viii, 29; ix, 4, et xiv, 31, où le Sauveur tient un langage à peu près semblable. — *Patris mei*. Première manifestation directe que Jésus fait de sa

50. Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait.

51. Et il descendit avec eux, et vint à Nazareth; et il leur était soumis. Sa mère conservait toutes ces choses dans son cœur.

52. Et Jésus croissait en sagesse, et en âge, et en grâce, devant Dieu et devant les hommes.

50. Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

51. Et descendit cum eis, et venit Nazareth; et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo.

52. Et Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia apud Deum et homines.

CHAPITRE III

1. La quinzième année du règne de Tibère César, Ponce Pilate étant gou-

1. Anno autem quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato

divinité, comme le dit saint Cyrille. — *Non intellexerunt* (vers. 50). C.-à-d. qu'ils ne comprirent pas complètement. La parole de l'Enfant-Dieu était, en effet, pleine de profondeur, et seule sa vie subséquente en révéla pleinement le sens, en montrant comment il devait tout quitter pour s'occuper uniquement de la gloire de son Père céleste.

3^e Abrégé de la vie cachée de Jésus à Nazareth. II, 51-52.

51-52. L'obéissance de Jésus, sa croissance mystérieuse. — *Erat subditus...* Avec plus d'énergie encore dans le grec : ὑποτασσόμενος. Cf. Phil. II, 7-8. — *Mater... conservabat...* Réflexion semblable à celle du vers. 19. Le contraste, si bien connu de Marie, qui existait entre cette vie humble, obéissante, et la divinité de son Fils, la remplissait d'un étonnement toujours nouveau. — *Omnia verba...* non seulement ce qui vient d'être raconté, mais tout ce que faisait et disait Jésus, tout ce qu'on rapportait à sa Mère à son sujet. — *Proficiebat...* (vers. 52). Comp. le vers. 40; I, 80^a et I Reg. II, 26. — *Sapientia* marque, comme plus haut, la croissance intellectuelle et morale. L'équivalent grec du mot *ætate*, ἡλικία, peut désigner l'âge ou la taille. Divers interprètes modernes préfèrent, à bon droit peut-être, la seconde interprétation; presque tous les anciens sont pour la première, ainsi que l'usage biblique du substantif ἡλικία. — En ce qui concerne le mystère de la croissance intellectuelle et morale de Jésus, voyez les théologiens, spécialement saint Thomas d'Aquin, *Summa*, p. 3, q. 7-12; comp. aussi notre grand commentaire sur saint Luc, h. l. Sous le rapport intellectuel, il faut distinguer entre la science divine et la science humaine du Sauveur. C'est évidemment à cette dernière seule qu'il faut appliquer le mot « proficiebat ». Mais en elle il faut distinguer encore la « scientia beata », en vertu de laquelle l'âme du Christ jouissait plus parfaitement de la vue de Dieu que tous les anges et les saints ne l'ont jamais fait; la « scientia infusa », grâce à laquelle

Jésus possédait une connaissance plus parfaite des choses créées que n'importe quelle créature; enfin, la « scientia experimentalis » ou « acquisita », et c'est à celle-ci qu'on rapporte généralement le progrès attribué à Jésus par l'évangéliste. Sous ce rapport il acquérait vraiment des connaissances nouvelles, comme l'affirme si clairement saint Paul, Hebr. V, 8 : « Didicit ex eis quæ passus est. » En outre, sa science se manifestait de plus en plus. Ses progrès spirituels s'expliquent d'une manière semblable. Cette croissance était dans l'ordre, dès là que le Verbe divin avait daigné adopter la nature humaine.

SECONDE PARTIE

Le ministère de Jésus en Galilée.

III, 1 — IX, 50.

SECTION I. — INAUGURATION DU MINISTÈRE PUBLIC DU SAUVEUR. III, 1 — IV, 13.

§ I. — Ministère du précurseur. III, 1-20.

Comme on l'a dit très justement, « c'est ici que s'ouvre, pour ainsi dire, la scène du Nouveau Testament. » On n'aperçoit pas immédiatement le Christ, mais seulement celui qui devait lui préparer les voies; Jésus ne tardera pas à se montrer lui-même.

1^o Jean-Baptiste prépare la voie à Jésus. III, 1-6.

Comp. Matth. III, 1-12; Marc. I, 1-8. Notre évangéliste a noté plusieurs particularités importantes, spécialement la date synchronique des vers. 1-2, les exhortations pratiques du précurseur à différentes classes de la société juive, vers. 10-14; enfin l'occasion du premier témoignage qu'il rendit à Jésus-Christ devant la foule, vers. 15.

CHAP. III. — 1-2. La date. Saint Luc la cite en véritable historien. Elle est intéressante pour la chronologie de la vie du Sauveur, et majestueuse comme l'événement qu'elle a voulu mettre en relief, à savoir, l'apparition du précurseur

Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, Philippo autem, fratre ejus, tetrarcha Iturææ et Trachonitidis regionis, et Lysanæ Abilînæ tetrarcha,

2. sub principibus sacerdotum Anna et Caïpha, factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto.

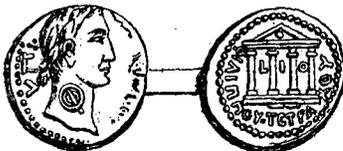
3. Et venit in omnem regionem Jor-

verneur de la Judée; Hérode, tétrarque de la Galilée; Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la province de Trachonite, et Lysanias, tétrarque de l'Abilène;

2. sous les grands prêtres Anne et Caïphe, la parole du Seigneur se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

3. Et il vint dans toute la région du

(cf. vers. 2^b), suivie bientôt de celle de Jésus en personne. Au lieu de cette date sextuple, qui, commençant par l'empereur, et passant ensuite aux personnages souverains de la région, soit civils, soit ecclésiastiques, encadre le ministère public de Jésus dans l'ensemble de l'histoire romaine et de l'histoire juive, saint Matthieu n'a que l'expression vague « en ces jours-là »; saint Marc est entièrement muet à ce sujet. — *Anno... Tiberit...* Première partie de la date. C'est la plus précise en soi, puisque l'année même est indiquée. Néanmoins, il n'est pas possible de dire avec certitude s'il faut compter la quinzième année de Tibère à partir de la mort d'Auguste (19 août 767 de Rome, année 14 de notre ère), ou, comme l'ont pensé de graves critiques, à partir du moment où il fut associé à ce prince (à la fin de 764 ou au commencement de 765, 11 ou 12 de notre ère). De prime abord, la première opinion semble plus probable; elle est certainement plus conforme à la manière dont les Grecs et les Romains comptaient les années des règnes. Si c'est elle qu'on admet, la quinzième année après la mort d'Auguste correspond à 781-782 de Rome (29 après J.-C.). Dans l'autre hypothèse, il s'agira de l'an 779 à 780 de Rome (27 après J.-C.). Voyez notre grand commentaire, h. l. — *Procurant...* Depuis la destitution d'Archélaüs (voyez Matth. II, 22^a et le commentaire), la Judée était gouvernée par un « procurator », qui résidait habituellement à Césarée de Palestine (cf. Act. xxiii, 23). Ponce-Pilate avait succédé à Valerius Gratus en 26 après J.-C.; il fut rappelé par Tibère en 36 ou 37. — *Tetrarcha*, Mot d'origine grecque, qui servit d'abord à désigner un gouverneur placé à la tête du quart d'une contrée; puis peu à peu sa signification devint plus générale, et on l'employa pour marquer le chef d'un petit État. —



Monnaie du tétrarque Philippe.

Herode. Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand par la Samaritaine Malthace. Il fut tétrarque jusqu'à l'an 39 de notre ère. On a de lui des

monnaies où il porte ce titre; mais on l'appelait souvent roi par flatterie. Cf. Marc. vi, 14, etc. Ce n'est pas seulement la Galilée qu'il administrait depuis la mort de son père, mais aussi la Pérée. Cf. Jos., *Ant.*, xvii, 11; *Bell. jud.*, II, 6, 3. — *Philippo*. « L'un des meilleurs des Hérodes. » Hérode le Grand l'avait eu de Cléopâtre. Il épousa sa nièce Salomé la danseuse, peu de temps après le martyre de Jean-Baptiste (voyez Joseph, *Ant.*, xviii, 5, 4). Il fut tétrarque depuis la mort de son père jusqu'à l'an 33 après J.-C. — *Iturææ*. Cette province n'a pas été déterminée avec une complète certitude. Elle était située entre l'Arnon et Damas (*Atl. géogr.*, pl. xii). — *Trachonitidis*... Autre province transjordanienne, formée par le plateau élevé qu'on remarque aux environs de Bosra. D'autres petits territoires de la même région appartenaient encore à Philippe d'après Joseph, *Ant.*, xviii, 4, 6, etc. — *Lysanias*... Une inscription trouvée près d'Abila démontre qu'il existait, au temps de Tibère, un tétrarque de ce nom. Voyez F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques*, 2^e édit., p. 141-142. Les objections des rationalistes en sens contraire sont donc complètement fausses. L'Abilène tirait son nom de la ville d'Abila, sa capitale, située dans l'Anti-Liban, au nord-ouest de Damas. — *Sub principibus*... (vers. 2). Le grec emploie le singulier : ἐπι ἀρχιερέων, « sous le grand prêtre Anne et Caïphe. » Locution extraordinaire, mais qui ne manque pas d'exactitude, puisque les Juifs n'avaient qu'un grand prêtre à la fois. Anne avait exercé le souverain pontificat de 7 à 14 après J.-C. Son gendre Joseph, surnommé Caïphe, fut revêtu de cette dignité entre les années 18 et 36. C'est donc lui qui était alors le vrai pontife; mais nous savons par l'histoire de ces temps qu'Anne continua de jouir d'une grande influence, même après qu'il eut été destitué par Valerius Gratus (cf. Joan. xviii, 12 et ss., etc.): c'est ce fait que le narrateur aura voulu signaler. — *Factum est verbum*... Locution solennelle, pour désigner l'événement dont saint Luc a voulu fixer l'époque au moyen de la longue date qui précède. Dans l'Ancien Testament, elle sert assez fréquemment à marquer une inspiration divine. Elle signifie donc ici que Dieu intima alors à saint Jean, par une révélation spéciale, l'ordre de commencer son ministère. — *In deserto*: le désert de Juda, où Jean avait passé presque toute sa vie. Cf. I, 80.

3-6. Apparition du précurseur, conformément

Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés,

4. ainsi qu'il est écrit au livre des discours du prophète Isaïe : Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers ;

5. toute vallée sera comblée, et toute montagne et toute colline seront abaissées, ce qui est tortueux sera redressé, et ce qui est raboteux sera aplani ;

6. et toute chair verra le salut de Dieu.

7. Il disait donc aux foules qui venaient pour être baptisées par lui : Race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère à venir ?

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence ; et ne commencez point par dire : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que, de ces pierres, Dieu peut susciter des enfants à Abraham.

9. Déjà la cognée est mise à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne pro-

danis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum,

4. sicut scriptum est in libro sermonum Isaïæ prophetæ : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini ; rectas facite semitas ejus ;

5. omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas ;

6. et videbit omnis caro salutare Dei.

7. Dicebat ergo ad turbas quæ exibant ut baptizarentur ab ipso : Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira ?

8. Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ, et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.

9. Jam enim securis ad radicem arborum posita est : omnis ergo arbor non

à un oracle d'Isaïe. Notre évangéliste ne dit rien de ses vêtements ni de sa nourriture (cf. Matth. III, 4 et Marc. I, 6). — *Venit in omnem...* Parmi les synoptiques, saint Luc est seul à dire que le précurseur parcourut cette vallée tout entière. Il exerçait son ministère tantôt sur la rive droite du fleuve, tantôt sur la rive gauche. Cf. Joan. I, 28 ; III, 23 ; x, 40. Il trouvait là en abondance l'eau nécessaire à son baptême par immersion. — *Prædicans... peccatorum.* Passage absolument identique à Marc. I, 4^b (voyez les notes). Prêcher un baptême, c'est en prêcher la nécessité, ou du moins l'importance. — *Sicut scriptum...* (vers. 4). La formule *in libro sermonum* est propre à saint Luc en cet endroit. De plus, il ne se borne pas, comme les deux autres narrateurs, à citer le début de l'oracle (*Vox... semitas ejus*) ; il ajoute toute la partie explicative, renfermée dans les vers. 5 et 6, et qui marque les résultats de la prédication : *omnis...* Cf. Is. XL, 4-5 et le commentaire. Elle est citée librement d'après les LXX. Ses détails symbolisent les obstacles moraux que le précurseur devait renverser, pour préparer les Juifs à recevoir fructueusement le Messie. — *Implebitur, humiliabitur* : de manière à rendre le chemin bien plat, bien uni. — *In directa.* Plutôt, d'après le grec : « in directam (scil. viam.) » — *Et videbit...* Le résultat final. *Omnis caro* est un hébraïsme : toute la race humaine. Cf. Act. II, 17 ; Rom. III, 20, etc. Ce trait est en harmonie avec le but universel que se proposait saint Luc (Introd., p. 287, 4^e). — *Salutare...* : la rédemption divinement préparée. Cf. II, 30, etc.

2^o Prédication soit générale, soit particulière, du précurseur. III, 7-14.

7^a. Introduction. — *Dicebat.* L'imparfait de la durée, de la répétition. Ce qui suit nous est donc présenté comme le sommaire de la prédication habituelle de Jean aux foules qui venaient à lui de tous côtés : *ad turbas quæ...* D'après saint Matthieu, les sévères reproches qui suivent, vers. 7^b-10, auraient été spécialement adressés aux pharisiens et aux sadducéens ; mais, comme le peuple partageait les illusions de ses chefs spirituels, ce qui convenait à ceux-ci convenait à tous. Notre narrateur omet de dire d'où venaient ces multitudes. Cf. Matth. III, 5 ; Marc. I, 5. — *Ut baptizarentur...* On voulait recevoir le baptême ; mais un grand nombre ne s'inquiétaient guère des dispositions intérieures qu'il exigeait : de là l'indignation du précurseur.

7^b-9. La prédication générale de Jean-Baptiste. A part quelques détails sans importance (entre autres, au vers. 8, le pluriel *fructus dignos* au lieu de « fructum... », et *ne cœperitis* au lieu de « ne velitis »), elle est littéralement identique, surtout dans le texte grec, à Matth. III, 7^b-10 (voyez le commentaire). « Ne commencez pas à dire » est une locution très expressive. Le précurseur coupe court à toute excuse : N'ayez pas même le commencement de cette pensée d'orgueil national. — *De lapidibus...* (vers. 8). Le précurseur joua peut-être sur les mots hébreux *bânîm*, fils, et *abânîm*, pierres. — *Jam enim...* (vers. 9). En Orient, les arbres sont surtout estimés à cause de leurs fruits, et ceux qui demeurent stériles sont d'ordinaire promptement coupés.

faciens fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.

10. Et interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus ?

11. Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti ; et qui habet escas, similiter faciat.

12. Venerunt autem et publicani ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus ?

13. At ille dixit ad eos : Nihil amplius quam quod constitutum est vobis faciatis.

14. Interrogabant autem eum et milites, dicentes : Quid faciemus et nos ? Et ait illis : Neminem concutiat, neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris.

15. Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus,

16. respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos ; veniet autem fortior me, cuius non sum

duit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

10. Et les foules l'interrogeaient, en disant : Que ferons-nous donc ?

11. Et il leur répondait en ces termes : Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger fasse de même.

12. Des publicains vinrent aussi pour être baptisés, et ils lui dirent : Maître, que ferons-nous ?

13. Et il leur dit : N'exigez rien au delà de ce qui vous a été ordonné.

14. Les soldats l'interrogeaient aussi, disant : Et nous, que ferons-nous ? Et il leur dit : N'usez de violence envers personne, ne calomniez pas, et contentez-vous de votre solde.

15. Cependant, comme le peuple supposait, et que tous pensaient dans leurs cœurs, que Jean était peut-être le Christ,

16. Jean répondit, en disant à tous : Moi, je vous baptise dans l'eau ; mais il viendra quelqu'un de plus puissant que

10-14. Manière dont le précurseur adaptait sa prédication aux différentes classes de la société juive. Ces détails décrivent l'impression produite sur des Juifs nombreux par la prédication générale de saint Jean ; désireux d'éviter le jugement terrible dont il les menaçait, ils lui demandaient quelles conditions ils avaient à remplir pour cela. Il est à remarquer qu'il ne leur enjoint pas des actes extraordinaires, mais simplement la fidélité à pratiquer leurs devoirs d'état. L'évangéliste nous a conservé trois de ces exhortations spéciales : à l'ensemble de la foule, versets 10-11 ; aux publicains, vers. 12-13 ; aux soldats, vers. 14. — *Quid ergo...* Οὐδ' : en conséquence de ce que vous avez prêché sur la nécessité de la pénitence. — *Tunicas* (χιτώνας) : la tunique intérieure ou chemise. Elle était moins indispensable que la tunique supérieure (ἱματιον ; cf. VI, 29, etc.), et quiconque en avait deux pouvait en donner une aux pauvres. Évidemment, cet acte spécial de charité et le suivant sont signalés comme des exemples. — *Publicani* (vers. 12). Étymologiquement, le mot grec τελῶναι désigne ceux qui affermaient au gouvernement le droit de lever les impôts, et tels étaient les publicains de Rome, chevaliers et grands personnages pour la plupart. Dans le Nouveau Testament, il est toujours pris dans le sens de « porteurs » ou collecteurs d'impôts, et représente les employés inférieurs chargés de percevoir les taxes au nom des fermiers généraux de l'État. Classe détestée partout alors, à cause de ses fraudes et de ses vexations odieuses. Chez les Juifs, les publicains étaient particulièrement abhorrés, parce qu'une partie notable des impôts était destinée à Rome, puissance

païenne et conquérante ; ils étaient même excommuniés lorsqu'ils appartenaient à la nation théocratique. — *Magister*. Ils interrogent saint Jean avec plus de respect que les autres. Comp. les vers. 10 et 14. — *Nihil amplius...* (vers. 13). Il se borne à leur recommander la stricte justice dans leurs fonctions. — *Faciatis* a ici, comme parfois chez les classiques, la signification d'exiger, réclamer. — *Milites* (vers. 14). C'étaient des Juifs au service de Rome ou d'Hérode Antipas. — *Et att...* Jean, dans sa réponse, signale les principaux défauts des soldats de son temps. — *Concutiat* traduit fort bien διασεῖσθε : molester, user d'intimidation pour extorquer de l'argent, etc. — *Neque calumniam...* Telle est aussi la signification dérivée du verbe συκοφαντεῖν : dénoncer fausement, surtout en vue d'obtenir de l'argent. — *Stipendit* : la solde et la ration des soldats.

3^e. Le précurseur rend directement témoignage à Jésus. III, 15-18.

Cf. Matth. III, 11-12 (voyez le commentaire) ; Marc. I, 6-8.

15-16^a. Introduction. Elle est très solennelle et propre à notre évangéliste. — *Existimante...* D'après le grec : Le peuple attendant... ; c.-à-d. que la foule, impressionnée par les prédications de Jean-Baptiste, attendait le jugement messianique qu'elle annonçait ; ou, mieux encore, elle attendait le Messie. — *Cogitantibus omnibus...* Ce trait montre combien la surexcitation était vive et universelle sur le point indiqué. — *Ne forte...* Beaucoup pensaient que Jean lui-même était peut-être le Christ. Cf. Joan. I, 19 et ss. — *Respondit...* (vers. 16 ; *omnibus* est fortement accentué). Le précurseur va faire une

moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses sandales : c'est lui qui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu.

17. Le van est dans sa main, et il nettoiera son aire; et il amassera le blé dans son grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteint point.

18. Il évangélisait le peuple, en lui adressant encore beaucoup d'autres exhortations.

19. Mais, comme il reprenait Hérode le tétrarque, au sujet d'Hérodiade, femme de son frère, et de toutes les mauvaises actions qu'il avait commises,

20. Hérode ajouta encore à tous ses crimes celui d'enfermer Jean en prison.

dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus : ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni.

17. Cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

18. Multa quidem et alia exhortans evangelizabat populo.

19. Herodes autem tetrarcha, cum corripere ab illo de Herodiade, uxore fratris sui, et de omnibus malis quae fecit Herodes,

20. adiecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcere.

déclaration très explicite sur ses rapports avec le Messie.

16^b-17. Infériorité de Jean relativement au



Esclave déliant les sandales de son maître.
(Ancien bas-relief.)

Christ. C'est de la rédaction de saint Matthieu que saint Luc se rapproche davantage dans ce passage. — *Ego... aqua* : par opposition à *ipse... in Spiritu... et igni*. — *Solvere...* Même expression que dans saint Marc. — *Ventilabrum* : πύλον, la pelle à vanner, appelée aussi « pala ligneae ». On s'en servait pour lancer à quelque distance le blé que l'on vannait ; la balle et la poussière étaient emportées par le vent.

18. Formule générale pour conclure ce qui concerne la prédication du précurseur. Elle est propre à saint Luc. — *Et alia...* Jean touchait donc encore à d'autres thèmes que ceux qui ont été indiqués. — *Exhortans evangelizabat*. Nous l'avons vu, en effet, exhorter le peuple à la

pénitence et lui annoncer la bonne nouvelle du salut par le Messie.

4^o Jean-Baptiste est emprisonné par Hérode. III, 19-20.

Saint Luc abandonne ici l'ordre chronologique, car ce fait eut lieu notablement plus tard (voyez Matth. xiv, 3; Marc. vi, 17). Il a voulu grouper ensemble tous les événements relatifs au ministère du précurseur; de là cette antiposition.

19-20. *Herodes* : le tétrarque mentionné au vers. 1. — *Cum corripere*. Josèphe, *Ant.*, xviii, 5, 2, allègue comme motif de l'emprisonnement de saint Jean l'influence considérable qu'il exerçait sur le peuple et la crainte jalouse qu'en éprouvait Hérode. Cela ne contredit en rien le récit évangélique. Les deux raisons purent exister en même temps. — *De Herodiade*. Cette femme fut « le mauvais génie » d'Antipas, après qu'il l'eut enlevée criminellement à son frère Philippe, personnage distinct du tétrarque de même nom (cf. vers. 1^b). — *Et de omnibus...* Les reproches de Jean n'étaient donc pas limités à l'inceste d'Hérode; mais ce



Paysan romain occupé à vanner. (Peinture antique.)

fut cette remontrance, la plus grave de toutes, qui lui coûta la liberté, puis la vie. — *Adiecit...*

21. Factum est autem, cum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato et orante, apertum est cælum ;

22. et descendit Spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum ; et vox de cælo facta est : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi.

23. Et ipse Jesus erat incipiens quasi

21. Or, il arriva que, tout le peuple recevant le baptême, Jésus ayant aussi été baptisé, comme il priaït, le ciel s'ouvrit,

22. et l'Esprit-Saint descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe ; et une voix se fit entendre du ciel : Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi je me suis complu.

23. Or Jésus avait environ trente ans

super... (vers. 20). Expression qui met singulièrement en relief le crime que commit Hérode en emprisonnant Jean-Baptiste ; ce fut là le comble de ses iniquités. — *Et incluit...* dans la citadelle de Machéronte, au sud-est de la mer Morte.

§ II. — *Le baptême, la généalogie et la tentation du Christ.* III, 21 — IV, 13.

1^o Le baptême de Jésus. III, 21-22.

Comp. Matth. III, 13-17 ; Marc. I, 9-11. La narration de saint Luc, moins complète que celle de saint Matthieu, se rapproche beaucoup de celle de saint Marc ; elle offre plusieurs particularités importantes.

21-22. Les deux manifestations célestes qui accompagnèrent le baptême du Sauveur. — *Cum... populus.* Trait propre au troisième évangile. Le verbe est à l'aoriste dans le grec : Lorsque tout le peuple eut été baptisé. Ce détail n'implique donc pas en lui-même que le baptême de Jésus eut d'autres témoins que le pré-

cial, vraiment précieux. Saint Luc est seul à garder le souvenir de plusieurs prières faites par Jésus en des circonstances remarquables de sa vie. Cf. v, 16 ; vi, 12 ; ix, 18, 28 ; xi, 1, etc. — *Descendit...* (vers. 22). Ce fut la première manifestation. — *Corporali specie.* Quatrième trait propre à saint Luc. Il démontre le caractère réel et extérieur de l'apparition de la colombe. Non qu'il y ait eu un oiseau véritable ; mais l'Esprit-Saint apparut visiblement sous cette forme : *sicut...* — *Et vox...* Deuxième manifestation. La voix de Dieu le Père fut comme une réponse à la prière de Jésus.

2^o La généalogie humaine du Sauveur. III, 23-38.

La voix de Dieu lui-même vient de déclarer que Jésus est le Messie, et le baptême de Jean l'a consacré comme tel. Ce moment solennel paraît opportun au narrateur pour indiquer l'âge qu'avait alors le Sauveur et la manière dont il se rattachait à l'humanité.

23^a. L'âge de Jésus à l'époque de son baptême. Trait précieux, propre à saint Luc. — *Et ipse...* Le pronom est très accentué : Celui dont on a déjà dit de si grandes choses. — *Erat incipiens.* La Recepta et d'autres éditions grecques renvoient le participe ἀρχόμενος jusqu'après la mention de l'âge. Les meilleurs manuscrits lui assignent la même place que la Vulgate. Il est employé d'une manière absolue. Il est aisé de le compléter d'après le contexte : Jésus commençait son ministère en tant que Messie. Cf. Act. I, 22 et XI, 4. On aurait tort de le rattacher aux mots « quasi... triginta », comme si l'évangéliste avait voulu dire que Jésus entra alors dans sa trentième année. La particule *quasi* s'oppose à cette interprétation. On ne dit pas : commencer à avoir comme trente ans. Cette même particule nous empêchera malheureusement toujours de connaître avec certitude l'époque de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, car elle laisse de la marge pour plusieurs années. S'il est né, conformément à l'opinion la plus probable, l'an 4 avant notre ère, il avait, d'après III, 1, trente et un ou trente-deux ans la quinzième année de Tibère, qui se compte du 19 août 781 au 19 août 782. Encore ce calcul supposerait-il que Jésus fut baptisé peu après le début du ministère de Jean-Baptiste. Trente ans, c'était la fleur de la vie d'après les Grecs. Comp. Gen. xlii, 48, où il est dit formellement que Joseph avait cet âge lors qu'il fut présenté au pharaon.



Baptême de Jésus. (Ancienne mosaïque.)

cursor. — *Jesu baptizato.* Saint Luc a encore cela de particulier, qu'il mentionne ce baptême dans une simple proposition incidente. C'est que son but n'était pas de raconter le fait proprement dit, mais les incidents surnaturels qui lui furent associés. — *Et orante.* Autre trait spé-

lorsqu'il commença son ministère, étant, comme on le croyait, fils de Joseph, qui le fut d'Héli, qui le fut de Mathat,

24. qui le fut de Lévi, qui le fut de Melchi, qui le fut de Janné, qui le fut de Joseph,

annorum triginta, ut putabatur, filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat,

24. qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph,

23^b 38. L'arbre généalogique de Jésus jusqu'à Adam.

Cette généalogie, la seule qu'on rencontre dans le Nouveau Testament, tandis que l'Ancien en contient un si grand nombre, nous a été conservée simultanément par saint Matthieu, I, 1-17, et par saint Luc, mais avec des différences considérables de fond et de forme. Saint Matthieu suit une marche descendante, conforme à l'ordre historique; saint Luc remonte le cours des générations. Saint Matthieu, écrivant pour des Juifs, s'arrête à Abraham, fondateur du peuple de Dieu; saint Luc, dont l'évangile a un caractère universel, remonte jusqu'à Adam, le père de toute l'humanité: aussi saint Matthieu ne cite-t-il que quarante-deux noms d'Abraham à Jésus inclusivement, tandis que saint Luc en signale jusqu'à soixante-dix-sept, y compris celui du Dieu créateur. Voici qui est plus grave: dans saint Matthieu, on compte vingt-six générations entre David et Jésus; il y en a quarante et une dans saint Luc. Mais cela s'explique assez facilement, puisque, nous l'allons voir, les deux évangélistes suivent des branches généalogiques différentes; or « l'un comme l'autre nombre moyen est dans la limite des faits constatés par l'expérience ». La divergence la plus sérieuse consiste dans la suite des ancêtres attribués de part et d'autre à Jésus-Christ. Du saint époux de Marie à David, nous trouvons seulement deux noms, ceux de Salathiel et de Zorobabel (cf. vers. 27, et Matth. I, 12), qui sont les mêmes dans les deux listes. Il est vrai que celui de *Nathan*, vers. 31^b, qui correspond à celui de Salomon dans la table de saint Matthieu, explique en partie l'énigme: le premier évangéliste donne la liste des descendants de David en ligne directe, tandis que saint Luc cite les descendants de ce prince d'après la ligne collatérale. Dernière difficulté dans laquelle se concentrent presque toutes les autres: d'après Matth. I, 16^a, saint Joseph est le fils de Jacob; il est fils d'Héli, d'après Luc. III, 23. Ce problème exégétique, qui a attiré l'attention des commentateurs dès les premiers temps (notamment d'Origène, c. *Celsus*, II, 32, et de son ami Jules l'Africain; cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, I, 7), a reçu des solutions diverses. Nous ne signalerons que les deux principales, et très brièvement; pour de plus amples détails voyez notre grand commentaire sur saint Luc, h. l.; et F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, 2^e édit., Paris, 1896, p. 464-471. Affirmons tout d'abord que nous ne sommes certainement pas en face d'une contradiction proprement dite, comme le prétendent les rationalistes, d'après lesquels nos deux listes seraient absolument inconciliables.

Chacun des écrivains sacrés a suivi des documents distincts, mais officiels; saint Luc a connu, suivant toute vraisemblance, l'évangile selon saint Matthieu, et on ne conçoit pas qu'il l'ait contredit sur un point d'une telle gravité. 1^o La plupart des interprètes anciens et modernes supposent que nos deux évangélistes donnent la généalogie de saint Joseph, et telle est bien l'impression produite par la lecture des textes. Pour expliquer les divergences de fond, ils ont recourus, à la suite de Jules l'Africain (*l. c.*), soit à ce qu'on nommait chez les Juifs des mariages de lévirat (voyez Deut. xxv, 5-10; Matth. xxii, 24 et ss., etc.), soit à des adoptions. Il en faut deux ou trois; mais cela est peu de chose pour une durée d'environ mille ans. Si Salathiel est fils de Jéchonias d'après le premier évangile, de Néri d'après le second, cela vient de ce que Jéchonias et Néri étaient frères utérins; Jéchonias étant mort sans enfants, Néri épousa sa veuve et en eut Salathiel, qui fut regardé, d'après la loi, comme issu de Jéchonias. Quelque chose d'analogue se passa pour saint Joseph, fils d'Héli selon saint Luc, fils de Jacob selon saint Matthieu. Héli et Jacob auraient été demi-frères, et ils auraient eu successivement la même épouse. Joseph, né en réalité d'Héli après la mort de Jacob, était légalement le fils de ce dernier. Saint Matthieu reproduirait donc la généalogie légale, et saint Luc la généalogie naturelle et réelle. 2^o D'autres exégètes, mais tous modernes et contemporains, ont pensé que saint Matthieu citerait la généalogie de saint Joseph, et saint Luc celle de la sainte Vierge. C'est cette opinion, nous le reconnaissons, qui supprime le mieux la difficulté; mais elle n'a pas la tradition pour elle, et, répétons-le, le texte même de saint Luc lui paraît opposé. De plus, elle va contre le principe des généalogies juives, dans lesquelles les femmes ne comptaient pas. Enfin, si la généalogie de saint Joseph avait de la valeur pour les Juifs, puisqu'elle était celle du père légal, elle aurait eu moins de sens pour les païens convertis. Il est remarquable cependant que, dans le Talmud, *Chagga*, 77, 4, Marie est appelée fille d'Héli. Concluons: ces deux sentiments, et ceux qu'on a pu encore inventer pour résoudre la difficulté, ne sont que des hypothèses; mais les hypothèses sont permises en histoire, dès là qu'elles ne dépassent pas les limites du possible et du vraisemblable. Comme le dit fort bien un commentateur protestant, « les différentes tentatives qui ont été faites pour concilier les divergences, bien qu'aucune d'elles ne soit absolument convaincante, sont cependant suffisantes pour montrer que la conciliation n'est pas impossible. Si nous étions en possession de tous les faits, nous trouverions

25. qui fuit Mathathias, qui fuit Amos, qui fuit Nahum, qui fuit Hesli, qui fuit Nagge,

26. qui fuit Mahath, qui fuit Mathathias, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda,

27. qui fuit Joanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri,

28. qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadan, qui fuit Her,

29. qui fuit Jesu, qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathat, qui fuit Levi,

30. qui fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliakim,

31. qui fuit Melea, qui fuit Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit Nathan, qui fuit David,

32. qui fuit Jesse, qui fuit Obed, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naasson,

33. qui fuit Aminadab, qui fuit Aram, qui fuit Eson, qui fuit Phares, qui fuit Judæ,

34. qui fuit Jacob, qui fuit Isaac, qui fuit Abraham, qui fuit Thare, qui fuit Nachor,

35. qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale,

36. qui fuit Cainan, qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe, qui fuit Lamech,

25. qui le fut de Mathathias, qui le fut d'Amos, qui le fut de Nahum, qui le fut d'Hesli, qui le fut de Naggé,

26. qui le fut de Mahath, qui le fut de Mathathias, qui le fut de Séméi, qui le fut de Joseph, qui le fut de Juda;

27. qui le fut de Joanna, qui le fut de Résa, qui le fut de Zorobabel, qui le fut de Salathiel, qui le fut de Néri,

28. qui le fut de Melchi, qui le fut d'Addi, qui le fut de Cosan, qui le fut d'Elmadan, qui le fut de Her,

29. qui le fut de Jésus, qui le fut d'Éliezer, qui le fut de Jorim, qui le fut de Mathat, qui le fut de Lévi,

30. qui le fut de Siméon, qui le fut de Juda, qui le fut de Joseph, qui le fut de Jona, qui le fut d'Eliakim,

31. qui le fut de Méléa, qui le fut de Menna, qui le fut de Mathatha, qui le fut de Nathan, qui le fut de David,

32. qui le fut de Jessé, qui le fut d'Obed, qui le fut de Booz, qui le fut de Salmon, qui le fut de Naasson,

33. qui le fut d'Aminadab, qui le fut d'Aram, qui le fut d'Eson, qui le fut de Phares, qui le fut de Juda,

34. qui le fut de Jacob, qui le fut d'Isaac, qui le fut d'Abraham, qui le fut de Tharé, qui le fut de Nachor,

35. qui le fut de Sarug, qui le fut de Ragau, qui le fut de Phaleg, qui le fut d'Héber, qui le fut de Salé,

36. qui le fut de Caïnan, qui le fut d'Arphaxad, qui le fut de Sem, qui le fut de Noé, qui le fut de Lamech,

certainement que les deux listes sont d'accord avec eux. Les difficultés qu'elles présentent ne sont pas telles, qu'elles ne puissent être résolues par quelque heureuse addition à nos connaissances. » Voyez Danko, *Hist. revelations N. T.*, p. 181 et ss.; Knabenbauer, *Comm. in Matth. et in Luc.*, etc. — *Ut putabatur* (vers. 23^b). C. à-d. : d'après le sentiment populaire, basé sur les apparences extérieures, mais très faux en réalité. Saint Luc, comme saint Matthieu, est attentif à sauvegarder les droits de la virginité de Marie et de la naissance toute divine de Jésus. — Au lieu des mots *qui fuit*, répétés si souvent jusqu'à la fin du vers. 38, le grec a simplement l'article τοῦ au génitif, et chaque fois il faut sous-entendre υἱοῦ, « filii » : fils de Joseph, (fils d'Héli; c. à-d., lequel était fils d'Héli, etc. Pour mettre saint Joseph hors de cause dans cette liste généalogique, et pour mieux démontrer qu'elle ne concerne que Marie et son divin Fils, quelques critiques, partisans de la seconde opinion mentionnée plus haut,

proposent d'isoler par une parenthèse la proposition ὡς ἐνοπιζετο Ἰωσήφ, et de rattacher directement les mots ὁ υἱὸς ἀ τοῦ Ἠλεί : Jésus était (alors qu'on le croyait fils de Joseph) fils d'Héli, de Mathat, de Lévi... d'Adam, de Dieu. Mais cette construction est forcée et inadmissible. — De Joseph à Resa (vers. 27), nous ne trouvons que des noms complètement inconnus. — Nathan (vers. 31). Il était, comme Salomon, fils de David par Bethsabée. Cf. II Reg. v, 14; I Par. iii, 5. Ses descendants ne sont pas nommés dans l'Ancien Testament. — Qui... David. A partir d'ici jusqu'à Abraham (vers. 34), la liste est identiquement la même que dans le premier évangile. Le Nouveau Testament tout entier affirme, avec la plus grande clarté, que Jésus-Christ est issu de David. Cf. Act. ii, 30 et xiii, 23; Rom. i, 3; II Tim. ii, 8; Hebr. vii, 14; Apoc. v, 5 et xii, 16, etc. — De Thare à Adam (vers. 34^b-38), tout est propre à saint Luc. — Le nom de Cainan (vers. 36), entre ceux de Sale et d'Arphaxad, crée quelques